

12 juin 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action de l'Association des Paralysés de France et la réforme de la politique en faveur des handicapés, Toulouse le 12 juin 2003.

Madame la Présidente, chère madame DESAULLE,  
Monsieur le Ministre,  
Madame la Ministre,  
Mesdames, Messieurs,  
Mes chers Amis,

Je voudrais tout d'abord, du fond du coeur, vous dire merci pour votre accueil. Un accueil auquel je suis particulièrement sensible et qui me permet de vous transmettre mes sentiments d'estime, de reconnaissance pour l'action que, chacune et chacun d'entre vous, mène avec beaucoup de courage, de détermination et qui fait honneur à notre pays et à l'ensemble de nos concitoyens et aussi, si vous me le permettez, de vous transmettre mes sentiments d'amitié.

Je suis très heureux de fêter avec vous, ce 70ème anniversaire de l'Association des Paralysés de France, une grande et belle association. Et je voudrais dire à nouveau toute ma reconnaissance aux 34 000 membres de l'association pour leur engagement de tous les instants. Et votre présidente soulignait, notamment, tout à l'heure, les liens très étroits qui existent avec l'UNAPI dont je tiens à saluer également le président.

J'ai une pensée particulière, Madame la Présidente, pour le fondateur de l'Association des Paralysés de France, André TRANNOY, qui présida votre association, si je ne m'abuse, pendant plus de quarante-cinq ans. Il avait une conviction profonde que j'imagine, nous partageons tous, et que pour ma part je partage : "En luttant, disait-il, pour l'intégration, nous luttons pour la dignité du handicap. Nous luttons pour la dignité de l'homme". Toutes petites phrases, peu de mots, mais l'essentiel.

Je veux aussi rendre hommage à la détermination et au dynamisme de votre présidente Marie-Sophie DESAULLE. Elle mène, je le sais, je le vois, un combat sans répit pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société. Ce combat c'est le vôtre, et de plus en plus tous les Français doivent comprendre que cela doit être aussi le leur.

Je sais la part très active que l'Association des Paralysés de France prend à la concertation engagée par le Professeur Jean-François MATTEI, notre ministre et Marie-Thérèse BOISSEAU pour reformer nos politiques en faveur des personnes handicapées.

Cette réforme, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre, sera présentée en Conseil des Ministres avant la fin de l'année.

Elle aura deux priorités principales : l'accessibilité et la compensation du handicap.

Pour assurer la compensation, il faudra, sans aucun doute, permettre aux personnes en situation de handicap de définir leur projet de vie et de les aider, avec l'esprit et avec le coeur, à le réaliser. Il faut compenser autant que possible les surcoûts liés au handicap et garantir les conditions financières d'une vie qui soit autonome et digne autant que c'est possible, pour chacun, car c'est au fond un droit inhérent à la fonction même de l'homme et aussi, à la citoyenneté française. Dans ce combat pour la dignité et pour l'insertion des personnes en situation de handicap, je sais que l'on peut compter sur l'engagement ferme, tenace, exigeant, vigilant de l'Association des Paralysés de France.

Et Madame la Présidente, à vous et à toutes celles et tous ceux qui vous entourent dans cette mission qui est celle du coeur et de l'esprit, je voudrais vous remercier. L'enjeu est, en effet, chacun le comprend bien, capital pour notre société car mieux accepter les différences, mieux garantir l'égalité des chances, c'est faire franchir à notre société une étape essentielle. Cette étape, elle la franchira, quoi qu'il arrive, parce que c'est dans la nature des choses, mais il faut le faire le plus vite et le mieux possible. Autrement dit, rendre tout simplement ce qui est l'effort engagé depuis longtemps, mais qui reste à parachever dans ce domaine : rendre notre société tout simplement juste et humaine, non pas plus juste et plus humaine, mais tout simplement juste et humaine. Alors, je souhaite que cette grande ambition puisse être assumée le plus rapidement possible.

Je sais la part que l'Association des Paralysés de France, Madame la Présidente y aura pris, et je vous exprime, à nouveau et avec mon estime, ma reconnaissance et mon amitié.